

Communication avec les services de gestion

La communication avec les services de gestion doit passer **en priorité par mail** :

- Exclusivement à partir des adresses mail académiques des agents ;
- Sur les boîtes mails fonctionnelles de la D1D afin d'assurer la continuité du service.

Vous pouvez contacter vos différents interlocuteurs aux adresses suivantes, selon votre statut et l'objet de votre demande.

☉ Gestion individuelle :

❖ Enseignants stagiaires et titulaires (suivi administratif, paye) – Répartition 2025-2026

- AAA à BAZ ce.dsden92.gestionindividuellepe01-1@ac-versailles.fr
- BBB à BEX ce.dsden92.gestionindividuellepe01-2@ac-versailles.fr
- BEY à BOURA ce.dsden92.gestionindividuellepe01-3@ac-versailles.fr
- BOURB à CHAZ ce.dsden92.gestionindividuellepe02-1@ac-versailles.fr
- CHB à DE *espace* H ce.dsden92.gestionindividuellepe02-2@ac-versailles.fr
- DE *espace* I à DUMH ce.dsden92.gestionindividuellepe02-3@ac-versailles.fr (dont tous les DEXXX sans espace)
- DUMI à KED ce.dsden92.gestionindividuellepe03@ac-versailles.fr (pas de n° derrière le 03)
- KEE à LE *espace* MI ce.dsden92.gestionindividuellepe04-1@ac-versailles.fr
- LE *espace* MJ à MAREC ce.dsden92.gestionindividuellepe04-2@ac-versailles.fr (dont tous les LEXXX sans espace)
- MARED à MUM ce.dsden92.gestionindividuellepe04-3@ac-versailles.fr
- MUN à PIL ce.dsden92.gestionindividuellepe05-1@ac-versailles.fr
- PIM à ROB ce.dsden92.gestionindividuellepe05-3@ac-versailles.fr
- ROC à SUN ce.dsden92.gestionindividuellepe06-1@ac-versailles.fr
- SUO à VEN ce.dsden92.gestionindividuellepe06-2@ac-versailles.fr
- VEO à ZZZ ce.dsden92.gestionindividuellepe06-3@ac-versailles.fr

❖ Enseignants contractuels : ce.dsden92.gestionpecontractuels@ac-versailles.fr

❖ Contractuels alternants : dsden92.gestion-meeef-stages@ac-versailles.fr

❖ AESH ce.dsden92.gestionaesh@ac-versailles.fr

❖ AED en Cdi ce.dsden92.aedcdi@ac-versailles.fr

☉ Opérations et sujets spécifiques :

- Détachement, mise à disposition : ce.dsden92.detachement@ac-versailles.fr
- Promotion et avancement : ce.dsden92.promotion-avancement@ac-versailles.fr
- Affectations : ce.dsden92.affectationsPE@ac-versailles.fr
- Pour le mouvement PoP et postes à profil : ce.dsden92.mvtpop@ac-versailles.fr
- Pour le mouvement inter départemental : ce.dsden92.mvtinter@ac-versailles.fr
- Pour le mouvement intra départemental : ce.dsden92.mvtintra@ac-versailles.fr
- Suivi de la formation continue : ce.dsden92.formation-continue@ac-versailles.fr
- Brigades départementales : ce.dsden92.brigades@ac-versailles.fr
- Temps partiel, disponibilité : ce.dsden92.tp-dispo@ac-versailles.fr
- Congé formation et compte personnel de formation : ce.dsden92.cfp-cpf@ac-versailles.fr
- Opérations de rentrée des stagiaires ce.dsden92.pestagiaires@ac-versailles.fr

Une permanence téléphonique est également assurée au : **01 71 14 27 51**

les lundi (8h30-13h), mercredi (8h30-12h30 13h30-16h30), vendredi (13h-16h30). Un serveur vocal orientera votre demande vers l'interlocuteur adéquat.